
1.1 Développement Economique

1.1.1 Enjeux de la thématique

Le thème de l'efficacité économique et de l'environnement est le premier chapitre de l'Agenda 21 des Nations-Unies. La question que doit se poser une collectivité est de savoir sur quels points des actions dans les domaines socio-économiques peuvent être renforcées et participer au processus de développement durable.

- **Vers un développement économique durable**

Un développement économique local durable doit tirer parti des ressources de son territoire et de la qualité de ses habitants tout en assurant une juste répartition des retombées des richesses produites. Il doit reposer sur une nouvelle responsabilité et citoyenneté des entreprises vis-à-vis du territoire qui les accueille et doit se construire à partir de technologies et de productions plus propres, plus sûres et plus sobres en consommation de matières premières et d'énergie. Le développement local durable ne signifie pas pour autant l'autarcie ou l'autonomie, il suppose l'échange, la coordination et la mise en synergie des projets de développement aux différentes échelles de territoire.

- **Les acteurs économiques vecteurs de développement durable**

Les acteurs économiques, par les choix de produits qu'ils développent, consomment ou commercialisent, sont responsables et vecteurs de nouveaux modes de vie, de nouvelles activités, et de consommations qui peuvent avoir des incidences négatives sur l'homme et l'environnement. Dans ses choix de développement, l'entreprise a la capacité de devenir actrice d'une consommation intelligente et équilibrée, en s'interrogeant sur les produits et services qu'elle propose.

Le développement durable doit également être considéré comme un facteur de compétitivité. Les grandes entreprises sont d'ailleurs de plus en plus surveillées et notées en fonction de leurs performances éthiques et environnementales. En France, la loi NRE impose aux entreprises du CAC 40 l'élaboration annuelle d'un rapport de développement durable. Au-delà des grands groupes, les PME, les PMI, les artisans et commerçants, plus ancrés sur le territoire, peuvent aujourd'hui être aidés par les collectivités territoriales pour développer un tissu économique local porteur d'emplois, viables et solidaires.

L'action locale en matière d'économie peut mettre en place des conditions (animation économique, valorisation des filières locales, infrastructures de transport, services aux entreprises et aux salariés...) favorables à la fois au développement économique et à l'intégration du respect de l'environnement et des droits de l'homme dans les filières et branches d'activités du territoire.

1.1.2 Etat des lieux synthétique pour Colombes

SITUATION ACTUELLE ET TENDANCES GENERALES

Tissu économique du territoire

- Un développement économique rapide lié à la proximité du site du quartier de La Défense.
- Présence de grands sites d'activités localisés principalement au Nord et au Sud Ouest de la ville.
- Un réseau de petites entreprises diversifiées bien implantées, notamment au sein du tissu pavillonnaire.
- Un territoire avec de nombreux pôles concentrant des commerces et des services ayant développé des activités et des échanges locaux.

L'attractivité économique du territoire

- Colombes devient un pôle important de l'Ouest Parisien avec une offre de bureaux sur le brd Ch de Gaulle de 123 000 m² pour les programmes les plus récents. Un programme de 40 000 m² sur la ZAC Champ Philippe 1 à livrer en 2010. Plusieurs entreprises viennent de la délocalisation du site de la Défense. Colombes dispose d'un positionnement clé au niveau de sa situation géographique.
- Colombes s'illustre comme un « poids lourd » avec des entreprises telles que Snecma, Alcatel, Thalès, Oracle, Shell...qui contribuent au développement économique du territoire.
- Des ressources fiscales en matière de TP en augmentation du fait de l'activité professionnelle croissante sur le territoire

Relations partenariales

- Une bonne communication entre les services de la Ville et les entreprises du territoire : Service guichet unique, réseau, petits déjeuners thématiques, deux « chargés de relation » avec les entreprises.

Chiffres et données clés

Tissu économique :

- Population active de 40 000 personnes.
- 1500 entreprises et 800 commerces.
- 90 % des entreprises ont moins de 20 salariés.
- 3^{ème} ville industrielle des Hauts de Seine.

Attractivité économique

- Entre 200 et 300 créations d'Entreprise chaque année.
- 25 245 emplois sur la ville.
- Inauguration de :Portes de la Défense (45 000 m²) en 2001, Défense Ouest (55 000 m²) en 2007, Perspectives Défense (23 000 m²) en cours de livraison.

1.1.3 Actions engagées

- **Des outils de communication avec les entreprises et les commerçants :** le Service des Affaires Economiques à développé de nombreux outils de communication et de dialogue avec les entreprises du territoire : service de guichet unique, les rencontres directes avec les entreprises, des petits déjeuners thématiques, le magazine « Colombes économique », le Club des grandes entreprises... De la même façon, les relations avec les commerçants et les marchés forains sont nombreuses : guichet unique, réseau de commerçants relais, salons divers...
- **Bourse des locaux :** Recensement des locaux disponibles à la vente ou à la location (ateliers, bureaux, locaux mixtes, zone artisanale, locaux commerciaux) pour mise en relation avec les porteurs de projets de création d'entreprises.
- **Le maintien du commerce de proximité :** sur Colombes, une attention particulière est donnée au maintien, voire au développement du commerce de proximité. Pour ce faire, la Ville dispose depuis 2006 d'un droit de préemption sur les locaux commerciaux. Les commerçants sont obligés de déclarer leur intention de vendre. Le commerce de proximité répond à trois objectifs du développement durable :
 - Favoriser la convivialité dans les quartiers,
 - Diminuer les coûts de transports et de pollution liés aux commerces excentrés,
 - Maintenir un accès de proximité pour les populations à mobilité réduite.

1.1.4 Analyse AFOM

Développement économique	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un territoire attractif : les grands sites d'activité sont localisés au Nord et au Sud Ouest de la ville. De grands groupes tels que : Au Nord : Thalès, Alcatel Lucent, Snecma, Hispano Suiza, Endel, Feralco : Au Sud Ouest : Shell, Oracle, Biogaran, Gefco, Unisyx, Arkema, Pepsi Cola, Tetra Pak, Ucb Pharma et à venir EDF et Areva. Entre 200 et 300 nouvelles entreprises s'installent chaque année. ▪ Un réseau dense de petites et moyennes entreprises : de nombreuses PME, PMI et entreprises artisanales sont implantées sur le territoire, notamment au sein du tissu pavillonnaire. Ce tissu économique, garant d'un certain type d'emploi différent de celui du tertiaire, est à conserver et à développer. ▪ Des relations ville - entreprises fortes : l'organisation de petits déjeuners, de rencontres, d'échanges d'informations permettent de bonnes relations entre les entreprises du territoire et les services de la Ville. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des problèmes de cohérence dans l'action économique : le découpage du bassin de formation ne correspond pas au bassin d'emploi ni au découpage MEDEF, ce qui pose certains problèmes de cohérence des actions des différents acteurs intervenants sur le territoire. ▪ Pas d'encouragement spécifique au développement d'activités plus respectueuses de l'environnement : si la dimension sociale du développement économique est bien prise en compte dans les politiques de la Ville (Cf. partie emploi), l'aspect environnement est encore peu présent. Les entreprises du territoire ne bénéficient pas d'incitations particulières sur les constructions durables ou sur le recours aux énergies renouvelables.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un projet de Zone d'activité Commerciale : la ZAC de la Marine, avec son rez de chaussée commercial, présente une opération importante en matière de développement commercial et économique. ▪ Le tramway : l'arrivée du tramway (en particulier T2) va offrir, pour le Brd Charles de Gaulle de nouvelles perspectives économiques grâce à une meilleure desserte du territoire et en favoriser du même coup l'implantation d'entreprises le long du tracé et la création de nouveaux emplois. ▪ L'attachement des populations au territoire : les jeunes ayant vécu à Colombes souhaitent pour beaucoup y rester, grâce à une qualité de vie « globale » intégrant la vie culturelle et sportive . 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La concurrence des villes voisines : la concurrence est très forte avec, d'une part, les grandes zones commerciales des villes proches : (30 000m² dit « la Bongarde » à Villeneuve la Garenne, 56 000 m² de bureaux sur Bezons rive de seine livrable fin 2009) et, d'autre part, les surfaces commerciales en développement sur les axes A 15 A 86 diminuant d'autant l'intérêt de rentrer dans Colombes, sauf à mettre en œuvre des pôles commerciaux en réponse aux besoins des habitants et des salariés présents sur la ville. ▪ Le danger d'un nouveau clivage : le dynamisme économique de la Ville et sa bonne desserte en transport en commun peut provoquer l'apparition d'une nouvelle forme de clivages entre les habitants de Colombes et ceux qui n'y viendraient que pour travailler.

1.1.5 Pistes d'actions

Préconisations du diagnostic	Programme de l'équipe municipale
<p>Développement économique du territoire</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Proposer des baux commerciaux à tarif préférentiel dans les zones fragilisées pour maintenir le commerce de proximité. (Procédure financièrement très lourde pour la ville)➤ Optimiser les différents dispositifs d'appui aux créateurs d'entreprise. Relancer le projet « hôtel d'entreprises »➤ Favoriser le développement du secteur économique en lien avec le développement durable : énergies renouvelables, secteurs du bâtiment avec prise en compte de la qualité environnementale, nouveaux services responsables et durables, commerces équitables ...➤ Promouvoir le développement économique dans le futur PLU, qui devra, entre autres, assurer la diversité des activités économiques (artisans PME, PMI grands groupes) <p>Environnement et entreprises</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Développer l'intégration des préoccupations environnementales dans les entreprises du territoire.➤ Proposer des formations au développement durable en direction des entreprises et de leurs employés.➤ Mettre en place la collecte sélective sur les zones d'activités.	<p>Développement économique du territoire</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Contribuer à l'ancrage local et à la participation au développement local des entreprises.➤ Favoriser les conditions d'émergence de l'économie sociale et solidaire.➤ Relancer les fêtes commerciales.➤ Défendre le commerce de proximité. <p>Environnement et entreprises</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Inciter à la mise en œuvre d'une gestion environnementale de l'entreprise.➤ Encourager une gestion partagée et mutualisée par plusieurs entreprises implantées sur une même aire géographique.➤ Aider les entreprises qui agissent pour réduire leur empreinte écologique. <p>Responsabilité sociale de l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Promouvoir la participation et l'implication des salariés et syndicats,➤ Encourager la transparence et l'accès à l'information des salariés.➤ Accroître les partenariats collectivités et milieu économique.